

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1948/SG/AI portant désignation de la Commission chargée d'établir la liste pour les élections des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Djibouti.

n° 1948/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
27 décembre 1968

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1969

Date du numéro
10 janvier 1969

TEXTE INTÉGRAL

La commission prévue à l'article 6 du décret susvisé, chargée d'établir la liste électorale pour les élections des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie, est composée comme suit: M. Rouvin, Secrétaire général du Gouvernement : président ; MM. Dell-Aquila, Mohamed Djama Arrale, Dell-Erba : membres